

Sécurité incendie

# BAAS Ma-Me

Dispositif sonore d'évacuation

Manuel d'installation et de mise en service



---

<b>Installation</b>	<b>3</b>
Constitution	3
Précautions d'installation	3
<b>Raccordement</b>	<b>4</b>
<b>Schémas des raccordements</b>	<b>5</b>
<b>Mise en service</b>	<b>6</b>
Mise en route	6
Configuration du signal d'évacuation	6
Vérification des déclencheurs manuels (DM)	6
Vérification du fonctionnement "son continu"	6
Vérification du mode "Arrêt/Veille"	6
<b>Synoptique</b>	<b>7</b>

## Constitution

Vérifier que le matériel à installer comporte dans son emballage :

- 1 BAAS Ma-Me dans son coffret,
- 2 batteries rechargeables NiMH, 9 V, 120 mAh minimum,
- 1 sachet contenant les fixations,
- le manuel d'installation et de mise en service.

## Précautions d'installation

L'installation doit être effectuée selon les normes en vigueur.

### ■ Fixation du boîtier

Montage en saillie par 3 vis livrées dans le sachet ainsi que les chevilles correspondantes.

La hauteur conseillée pour la fixation murale du BAAS est à 2,25 m du sol.

Pour accéder aux trous de fixation, retirer le pourtour du boîtier en introduisant un tournevis dans les encoches situées sur la partie inférieure du boîtier et en faisant pression sur les deux languettes (cf. figure 1). La face avant reste en place, il n'est pas nécessaire de la démonter.

### ■ Passage des câbles

Les câbles extérieurs arrivent par le haut ou sur les côtés du tableau (cf. figure 2).

### ■ Mise en place des batteries

La mise en place des batteries ne peut se faire qu'après la fixation murale du boîtier.

Marques et types des batteries préconisées :

- GP (8,4 V, 170 mAh) réf. : GP17R8H
- MICROBATT (8,4 V, 160 mAh) réf. : 8N160
- PANASONIC (8,4 V, 170 mAh) réf. : HHR-9SGE
- VARTA (8,4 V, 140 mAh) réf. : V 7/8 H.

## ⚠ ATTENTION

**Il est impératif d'utiliser les batteries rechargeables fournies afin d'éviter les risques d'explosion (l'usage de pile est donc interdit).**

Les batteries garantissent une autonomie nominale :

- supérieure à 72 heures en veille,
- supérieure à 6 mois en arrêt.



Figure 1

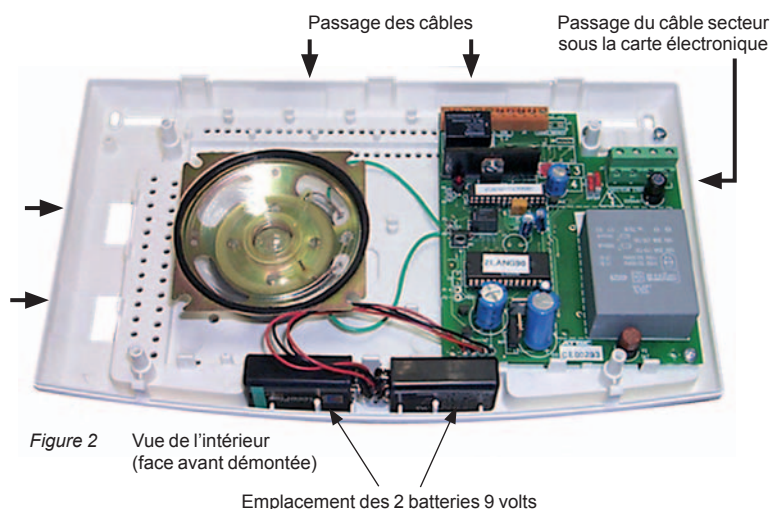


Figure 2

Vue de l'intérieur  
(face avant démontée)

Emplacement des 2 batteries 9 volts

## **⚠ AVERTISSEMENT**

**Tout raccordement au BAAS doit se faire hors tension.**

- 1** - Raccorder la ligne de déclencheurs manuels sur le bornier J3 de l'un des BAAS Ma-Me.
- 2** - Raccorder – s'ils existent – les BAAS Ma-Me en parallèle sur le bornier J3.
- 3** - Raccorder – si nécessaire – le fil de synchronisation du message enregistré sur le bornier J3.
- 4** - Raccorder – s'il existe - le module de télécommande Arrêt/Veille sur le bornier J6.
- 5** - Raccorder – si elle existe – l'horloge externe de début/fin de cours sur J1. Sinon strapper les 2 bornes de J1.
- 6** - Raccorder – s'il existe - le dispositif asservi sur le contact TRC de J4.
- 7** - Raccorder et installer les batteries (cf. figure 2).

**8** - Raccorder le secteur :

Si l'installation comporte plusieurs BAAS Ma-Me, vous pouvez les raccorder en parallèle directement sur le connecteur J5. Un seul BAAS Ma-Me sera alors raccordé au secteur.

■ Raccordements électriques :

- le BAAS Ma-Me ne nécessite pas de raccordement à la terre (classe II : double isolation).
- le BAAS Ma-Me peut être raccordé directement sur un réseau secteur 230 V 50 Hz quel que soit le "régime de neutre", y compris en mode IT.

■ Doivent être prévus :

- un dispositif de sectionnement bipolaire, placé à l'extérieur du matériel permettant de séparer le matériel de son alimentation pour la maintenance du système de sécurité.
- un disjoncteur différentiel bipolaire (ex. : 230 V / 50 Hz 10 A minimum et de sensibilité 30 mA).

Ces matériels peuvent être communs.

■ Raccordement du câble secteur :

- type de câble : multibrin avec cosse ou monobrin (à double isolation).
- section : 1,5 à 2,5 mm<sup>2</sup>.

Des dispositifs mécaniques doivent assurer le maintien du câble (cf. figure 3 ci-contre).

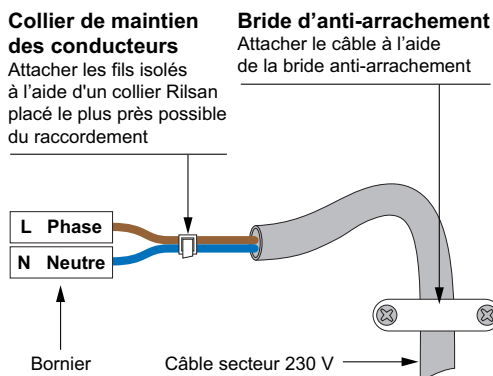


Figure 3

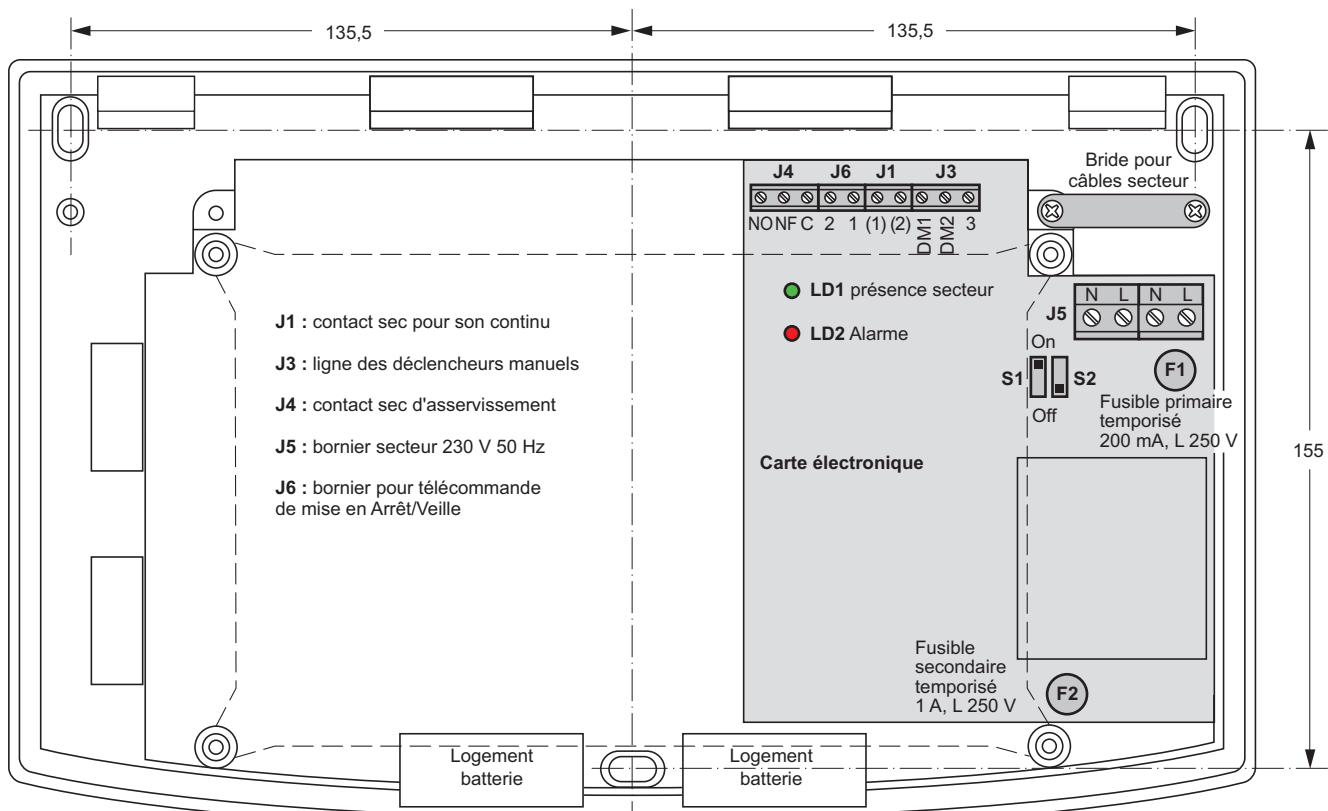
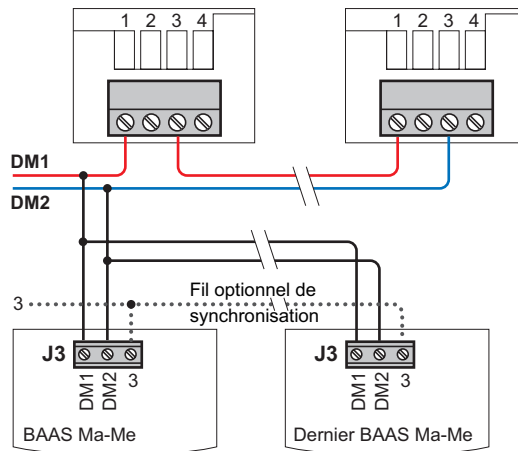


Figure 4

## 1 - Déclencheurs manuels

- Maximum de 30 déclencheurs manuels, montés en série (montage en parallèle interdit)
- Câble 1 paire 8/10 mm, longueur 500 m maximum.

Ligne fermée = en veille  
Ligne ouverte = en alarme



## 2 - Raccordement des BAAS Ma-Me

- Câble 1 paire 8/10 mm, longueur 500 m maximum.

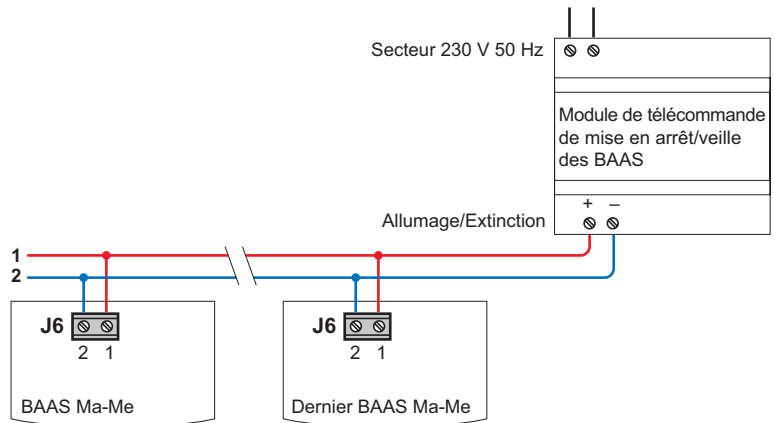
## 3 - Fil de synchronisation (optionnel)

- Câble 1 paire 8/10 mm (un fil utilisé), longueur 500 m maximum.

## 4 - Module de télécommande Arrêt/Veille

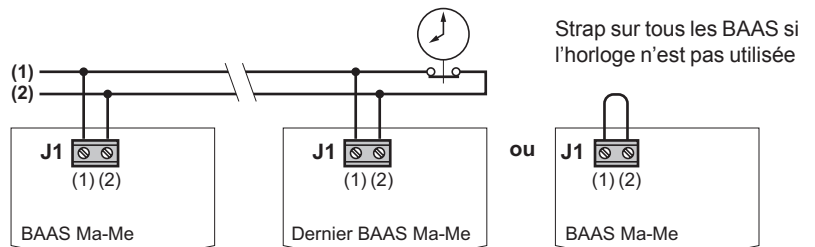
- Maximum de 30 BAAS Ma-Me
- Câble d'alimentation du module : 2 x 1,5 mm<sup>2</sup>, longueur 100 m maximum
- Câble entre les BAAS : 1 paire 8/10 mm, longueur 500 m maximum

**Nota :** respect de la polarité impérative.



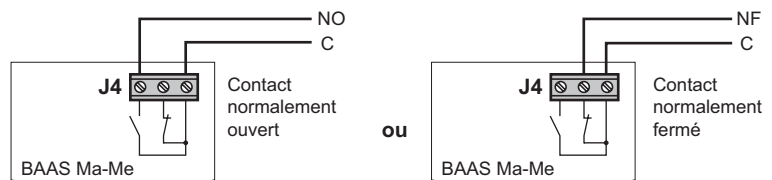
## 5 - Horloge externe début/fin de cours

- Câble 1 paire 8/10 mm, longueur 500 m maximum
  - Le contact s'ouvre en début et fin de cours (établissements scolaires)
- Contact fermé = en veille  
Contact ouvert = son continu.



## 6 - Asservissement contact sec

- Tension max. de commutation : 48 V CC ou V CA
  - Courant max. de coupure : 3 A
  - Pouvoir max. de coupure : 30 VA.
- Fermé en C et NF ou Ouvert entre C et NO = en alarme  
Fermé en C et NO ou Ouvert entre C et NF = en veille.

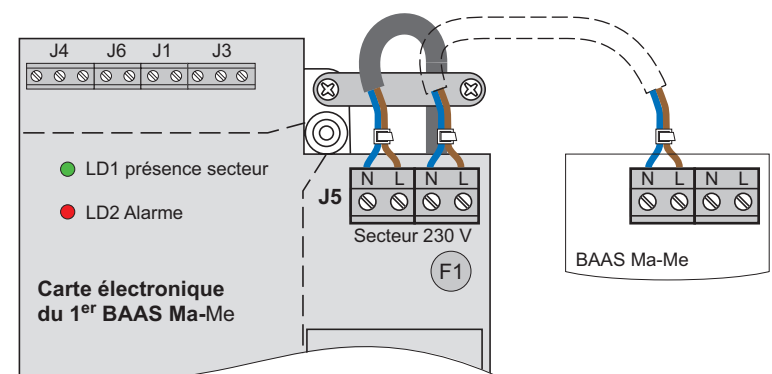


## 7 - Raccordement des batteries

(Voir leur emplacement figure 2).

## 8 - Raccordement secteur

- Maximum de 30 BAAS Ma-Me câblés en parallèle
  - Câble 2 x 1,5 mm<sup>2</sup>, longueur 100 m maximum.
- J5 borne L = ligne (phase)  
J5 borne N = neutre.



## Mise en route

S'assurer que les déclencheurs manuels (DM) de la ligne de commande des BAAS Ma-Me sont tous réarmés, que l'équipement éventuel de "Début/Fin de cours" délivre un contact fermé dans son état de repos.

Si un équipement de "Début/Fin de cours" n'est pas raccordé, **il faut impérativement mettre un strap entre les bornes 1 et 2 de J1.**

Connecter les 2 batteries, le voyant vert clignote.

**Le ou les BAAS Ma-Me sont en état de veille + absence secteur.**

Mettre sous tension (secteur), le voyant vert s'allume en fixe.

**Le ou les BAAS Ma-Me sont en état de veille + présence secteur.**

**Nota : si le secteur est présent et que les batteries ne sont pas raccordées, la Led verte est éteinte sur le BAAS Ma-Me concerné.**

## Configuration du signal d'évacuation

Pour le BAAS Ma-Me, le signal d'évacuation est fonction de la position des cavaliers S1 et S2. Cette position doit être identique pour tous les BAAS Ma-Me.

Type du signal d'évacuation	S1	S2
Son NFS 32-001	ON	ON
Message enregistré puis son NFS 32-001	OFF	ON
Cycle message enregistré et son NFS 32-001	ON	OFF

## Vérification des déclencheurs manuels (DM)

Dès l'ouverture d'au moins un DM raccordé sur le ou les BAAS Ma-Me, le signal d'évacuation est généré. **Sa durée est de 5 minutes minimum, même si le ou les DM sont remis en état de veille. Le voyant rouge de chaque BAAS Ma-Me est allumé si un DM est dans un état enclenché ou qu'au moins une clé est engagée.**

Si le fil de synchronisation a été raccordé (3 de J3), le signal d'évacuation des BAAS Ma-Me est synchronisé.

Au-delà des 5 minutes, le signal d'évacuation s'arrête. Le ou les BAAS Ma-Me génèrent alors 2 bips toutes les 30 secondes tant qu'au moins un DM est dans un état enclenché ou qu'au moins une clé est engagée.

Le relais d'asservissement (contact NO-NF sur J4) est activé lorsque, au moins un DM est enclenché (sollicitation ou clé engagée).

## Vérification du fonctionnement "son continu" (associé à l'horloge externe début/fin de cours)

L'ouverture du contact sec raccordé sur J1 d'au moins un des BAAS Ma-Me, génère un son continu tout le temps de son ouverture.

Pendant cet état, si un DM est enclenché, c'est le signal d'évacuation qui sera généré.

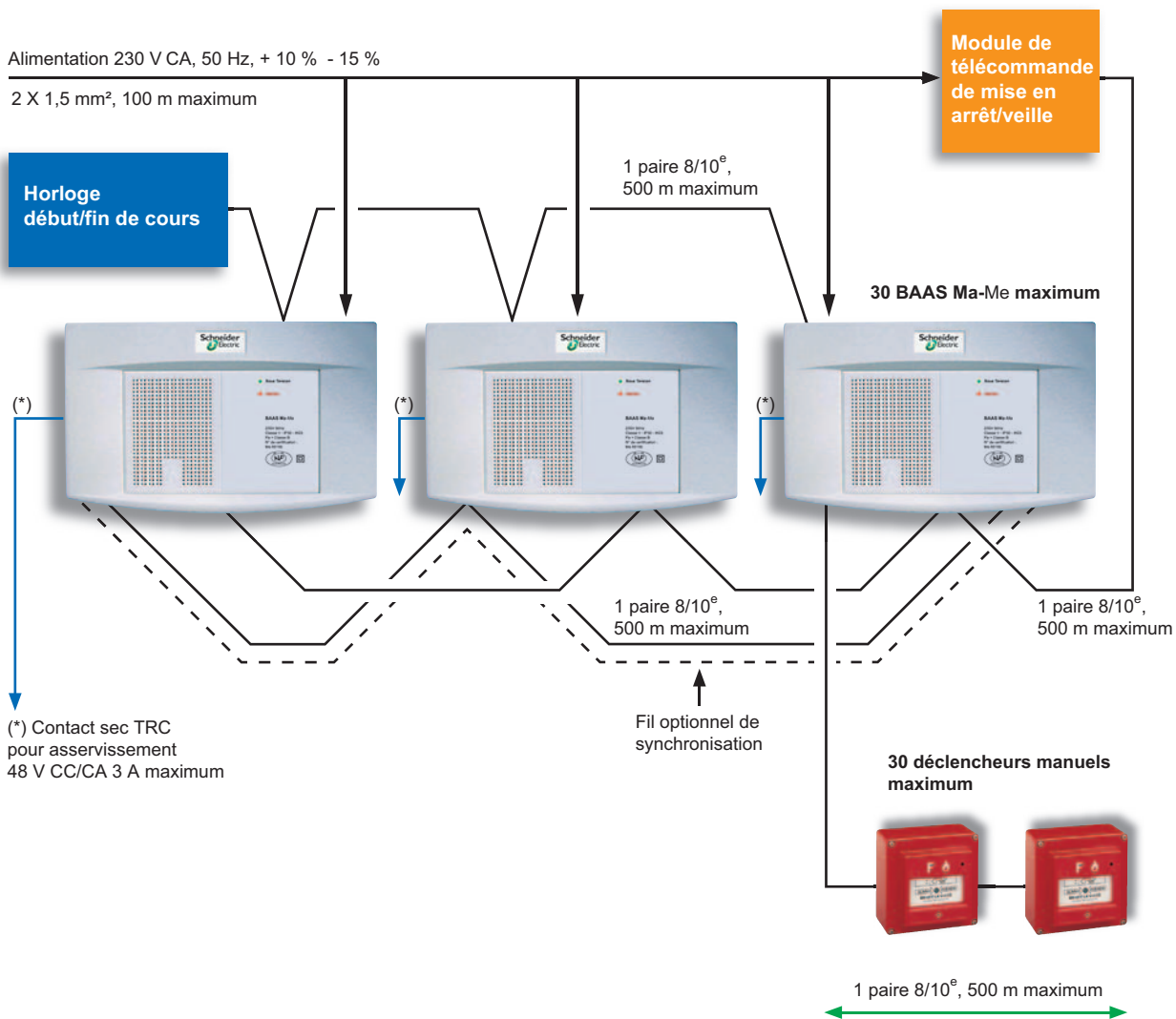
## Vérification du mode "arrêt/veille"

Si un dispositif de "Mise en Arrêt/Veille" est raccordé sur le ou les BAAS Ma-Me en J6, il est possible, **en absence secteur**, de mettre en arrêt ou en veille le ou les BAAS Ma-Me.

Quand le ou les BAAS Ma-Me sont en arrêt, la Led verte est éteinte.

La réapparition du secteur fait passer automatiquement le ou les BAAS Ma-Me de l'état d'arrêt à l'état de veille.

En état d'arrêt, l'enclenchement d'un DM ou l'ouverture de la ligne "Son continu" sont inopérants.



---

**Schneider Electric France**  
Direction Communication et Promotion  
Centre PLMF - 38050 Grenoble cedex 9  
Tél. 0 825 012 999  
[www.schneider-electric.fr](http://www.schneider-electric.fr)

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.



*Ce document a été imprimé  
sur du papier écologique*

Publication : Schneider Electric France  
Réalisation : Graphème  
Impression : Made in France